

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « IVORY GOLD TRADING SARL »

Siège Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY GFCI en face et à 500m du foyer des jeunes de Marcory, Lot 307, Ilot 01

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 17/02/2023 reçus par Me KOUADJA KOUADJA LUCIEN, et enregistrés au CEPICI le 06/03/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVORY GOLD TRADING SARL »

Objet : - Achat, vente, exportation et importation d'or brut

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tout fonds de commerce.

- La prise de participation dans toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, ayant un objet similaire ou connexe, que ce soit par voie d'achat, souscription, négociation de titres, fusion, scission, alliance ou autrement ;

Et généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'exécution ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY GFCI en face et à 500m du foyer des jeunes de Marcory, Lot 307, Ilot 01

Dirigeant(s) M SACKO LASSINA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-01648 du 26/07/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°22140/GTCA/RC/2023 du 26/07/2023

